*COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL*

*du 13 novembre 2017*

1. Délibération dissolution SIVOM

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu’il convient que toutes les communes aient délibéré avant le mois de décembre pour la dissolution du SIVOM : Délibération acceptée à l’unanimité.

1. Délibération pour non valeurs budget général

Il convient de prendre une délibération pour passer en non-valeurs, des factures irrécouvrables à ce jour. Le montant s’élève à 441.97€ : Délibération prise à l’unanimité.

1. Décision modificative budget de l’eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre une décision modificative pour pouvoir payer les emprunts avant la fin de l’année : délibération prise à l’unanimité.

1. Délibération droits branchement eau et assainissement

Il convient de prendre une délibération pour entériner les montants des branchements sur le réseau d’eau potable et d’assainissement. Après délibération à l’unanimité les prix fixés sont les suivants : 200€ par nouveau branchement d’eau, 1500 € pour le branchement au réseau d’assainissement d’une nouvelle construction, et 500 € pour une ancienne construction.

1. Renforcement réseau d’eau Le Breton

Les travaux vont commencer lundi 20 novembre. La première réunion de chantier aura lieu le 21 novembre à 12h00. L’emprunt a été engagé auprès du Crédit agricole sud Rhône Alpes.

1. Rythmes scolaires rentrée 2018-2019

Suite au conseil d’école du 10 novembre, il y a encore des informations divergentes quant au délai pour l’instruction du dossier de demande de retour à la semaine de 4 jours. Les communes sont d’accord pour engager un conseil extraordinaire malgré un freinage du corps enseignant.

1. Travaux local technique

Les travaux se sont bien déroulés grâce à une bonne concertation avec le voisinage : Mme CACCAVO et La famille CHATROUX. Le local est fermé actuellement et l’électricité sera active dans la semaine. Le crépi sera fait avant Noël.

1. Délibération indemnités du percepteur.

Le Conseil Municipal a voté pour le non-paiement de cette indemnité, en invoquant les baisses des dotations de l’Etat, nous obligeant à des restrictions budgétaires.

1. Repas des Aînés

Le traiteur retenu est M. GELAS des fins gourmets à Vinay. L’animation sera assurée par Michel TRIANO.

1. Questions diverses

* Arbre de Noël des écoles : Organisation à prévoir avant les vacances de Noël.
* TAPS : Le Conseil municipal est pour que les anges fabriqués par les enfants en TAPS décorent la Salle des Fêtes.
* Illumination des rues : Il convient de vérifier les guirlandes et changer les prises pour les nouveaux candélabres.
* Eclairage public : Faire intervenir la société SOBECA pour redresser le candélabre à côté de la maison DOUCET.
* Panneaux : Il manque toujours un panneau STOP au Carrefour FABRY. Il faudrait reprendre la liste signalétique.
* Cérémonie 11 novembre 2018 : En vue de préparer une cérémonie plus importante pour le centenaire de cette fête, il convient tout d’abord de coordonner l’horaire de la cérémonie avec Beaulieu pour la participation des enfants.